



Je dois déclarer mes ressources et ma situation à la Caf pour pouvoir bénéficier de certaines aides et pour un calcul juste de mes droits. Rien de plus simple sur caf.fr ou l'appli mobile !

## Quelle est ma situation ?



Je suis **auto-entrepreneur affilié à l'URSSAF** ou **artiste-auteur, vendeur à domicile, colporteur de presse, correspondant de presse non affilié à l'URSSAF** et soumis au **régime fiscal du micro BIC/Sécial BNC**. Je déclare un chiffre d'affaires ou des recettes aux impôts.

## Quelles ressources dois-je déclarer tous les 3 mois ?



Pour le calcul de mes droits, la Caf a besoin de connaître mon chiffre d'affaires (CA) / recette mensuel ou annuel brut et net (après la déduction fiscale dont je peux bénéficier en fonction de la nature des revenus de mon activité).

### Exemples pour mes déclarations trimestrielles à la Caf :

Exemples	Rsa	Prime d'activité	Aah	Aides au logement
<b>Pour un CA/recette de 100 € bruts</b>				
<b>Vente de marchandises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je dois déclarer sur caf.fr le montant brut et net après <b>l'abattement fiscal de 71 %</b></li> <li>Je dois déclarer 29 €</li> </ul>		Je dois déclarer 29 €	Je dois déclarer le montant brut selon la nature de mon CA
<b>Prestation de services commerciale ou artisanale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je dois déclarer sur caf.fr le montant brut et net après <b>l'abattement fiscal de 50 %</b></li> <li>Je dois déclarer 50 €</li> </ul>		Je dois déclarer 50 €	Je dois déclarer le montant brut selon la nature de mon CA
<b>Autre prestation de services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je dois déclarer sur caf.fr le montant brut et net après <b>l'abattement fiscal de 34 %</b></li> <li>Je dois déclarer 66 €</li> </ul>		Je dois déclarer 66 €	Je dois déclarer le montant brut selon la nature de mon CA
<b>Plusieurs natures de CA</b>	Exemple pour un CA composé de 100 € bruts de Prestation de services commerciale ou artisanale et de 50 € bruts de Vente de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> <li>je déduis 50% des 100 € de prestation de services ce qui correspond à <b>50 €</b></li> <li>je déduis 71 % des 50 € de vente de marchandises ce qui correspond à <b>14,50 €</b></li> </ul> J'additionne ensuite 50 € + 14,50 € soit <b>64,50 €</b> . <b>Je déclare 100 € de CA brut et 64,50 € de CA net mensuel.</b>			

Ressources	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
Salaires (y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>1</b> Revenus non salariés (chiffre d'affaires mensuel net)	29 €	29 €	29 €
Chiffre d'affaires brut	100 €	100 €	100 €
Indemnités chômage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pensions alimentaires	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Exemple de déclaration Rsa / Prime d'activité pour la vente de marchandises avec un CA brut mensuel de 100 € :

① Je déclare d'abord mon chiffre d'affaires mensuel net après abattement fiscal soit :  
 100 € (CA brut) – 71 € (71% d'abattement pour la vente de marchandises) = **29 € de CA net à déclarer**

② Je déclare **100 € de CA brut mensuel**.



## Quelles ressources dois-je déclarer tous les ans ?

La Direction générale des impôts transmet automatiquement mes ressources annuelles à la Caf si je suis allocataire.

Pour une nouvelle demande ou si la Caf n'a pas pu récupérer mes ressources, je dois les déclarer sur caf.fr.

### Exemples pour mes déclarations annuelles à la Caf :

Exemples	Prestations familiales (Allocations familiales, Prestation du jeune enfant... aide au logement si travailleur indépendant depuis plus de 2 ans)
Pour un CA/recette de 10 000 € bruts	
Vente annuelle de marchandises	Je dois déclarer <b>2 900 €</b> (10 000 € – 71% d'abattement fiscal)
Prestation annuelle de services commerciale ou artisanale	Je dois déclarer <b>5 000 €</b> (10 000 € – 50% d'abattement fiscal)
Autre prestation annuelle de services	Je dois déclarer <b>6 600 €</b> (10 000 € – 34% d'abattement fiscal)
Plusieurs natures de CA	Si mon CA est composé de plusieurs natures d'activité, je dois déclarer mon CA après abattement fiscal par nature d'activités. Ex pour un CA/recette de 10 000 € brut de Prestation de services et 10 000 € brut de vente de marchandises : j'additionne 5 000 € (prestation de services) + 2 900 € (vente de marchandises) soit <b>7 900 €</b>

## Quels changements de situation professionnelle dois-je déclarer ?



Mes changements	Ce que je dois déclarer
J'arrête mon activité d'auto-entrepreneur	Je dois déclarer sur caf.fr mon changement de situation et envoyer une attestation de radiation de l'Urssaf via transmettre un doc.
Je commence une activité salariée en plus de mon activité d'auto-entrepreneur	Je dois envoyer un mail à ma Caf en indiquant la date de début de l'activité salariée ainsi que les coordonnées de mon employeur.
Je commence une activité de travailleur indépendant en plus de mon activité d'auto-entrepreneur	Je dois envoyer un mail à ma Caf en indiquant la date de début de cette nouvelle activité avec la copie de mon memento fiscal.
Je suspends mon activité d'auto-entrepreneur pour m'occuper de mes enfants	Je dois déclarer sur caf.fr mon changement de situation et envoyer une attestation sur l'honneur précisant la date de suspension de mon activité via transmettre un doc.